Le 6 novembre 2023

# Compte Rendu de l'Assemblée générale du 27 octobre 2023

**PRESENT(E)S**

- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Francis DEBLOCK
- M. Claude ROUZE
- Mme Josie DEBLOCK
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Abbeville 3 présents
- ACTR Aisne 5 présents
- ACTR Lille Flandre 5 présents

**EXCUSE(E)S**

- M. Pierre TISSERAND
- M. Alain DUTHOIT
- M. Christophe MADIKA
- M. Foutry
- ACTR Artois

M. Damelincourt, Président, ouvre la séance en remerciant M Madika pour avoir permis l'organisation de cette assemblée générale dans les locaux de la CARSAT dans un contexte de renforcement des mesures de sécurité compte tenu des graves évènements actuels. Il accueille les membres de l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du bureau de l'ACTR d'Abbeville, Mme Béatrice Detoille, secrétaire et M Vasseur, Président. Ils s'exprimeront lors du point spécifique dédié à l'ACTR.

Il présente les excuses de Mme Schnemann et de MM Duthoit, Tisserand et Madika, tout en soulignant que M. Foutry ne pourra pas participer aux échanges.

Il poursuit en faisant part du décès de Mme Lenain survenu mi-septembre, Eliane Lenain, Vice-Présidente de la fédération a accompagné celle-ci depuis sa création. Ce décès survient après celui de Mme Vangrevelinghe survenu le 6 juillet dernier. Si Mme Vangrevelinghe était la secrétaire adjointe de la Fédération, elle a été également la fidèle assistante de M Paulette, initiateur de la Fédération et dont ce 27 octobre est la date anniversaire.
M Damelincourt propose une minute de silence pour permettre à chacun de se recueillir.

Au terme de ce moment, il remercie chacun des membres et invite la secrétaire à faire le point sur le quorum.

La secrétaire précise que si le quorum correspond à 50 % de membres présents ou représentés pour l'Assemblée générale il nécessite 2/3 de membres présents ou représentés pour permettre l'adoption des modifications statutaires. Aucun point de l'ordre du jour ne relève de cette disposition.

L'Assemblée générale compte 47 membres, 19 membres sont présents ou représentés soit 40 %.
Le quorum n'étant pas atteint, la séance est suspendue et conformément au règlement intérieur reprendra dans 15 minutes.

La séance reprend à 11h.

M. Damelincourt rappelle l'ordre du jour :

- Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2022
- Rapport moral du Président
- Situation de l'ACTR d'Abbeville
- Retour sur le salon Senioreva 2023
- Présentation des comptes et bilan 2022 par le Trésorier
- Vie des Associations et point sur le site internet
- Questions diverses.

## Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2022

Le compte-rendu a été diffusé, mis sur le site en décembre 2022 et remis sur table.
Le Président soumet à l'approbation le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2022 et demande s'il y a des observations.

➔ ***Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion de l'Assemblée générale du 18 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.***

## Rapport moral et d'activité du Président

Le Président fait état des différentes instances qui se sont tenues en 2023

| | | | |
|---|---|---|---|
| - | Assemblées générales | Lens | 22/04 |
| | | Saint-Quentin | 22/06 |
| | | Abbeville | 14/03 et 20/09 |
| | | Lille Flandre | 19/10 |
| - | Conseil d'administration | Fédération | 02/06 |
| - | Salon Senioreva | | du 12 au 14 octobre |

L'assemblée générale précédente a eu lieu le 18 novembre 2022 à Lens, organisation permise par l'investissement de Ginette Schnemann, pour la réservation du lieu d'accueil et du restaurant, lieu qui a permis un moment d'échanges, de partage et de convivialité.

La période qui a suivi a été particulièrement difficile au regard des drames qui ont particulièrement touché l'ACTR d'Abbeville.
Après le décès de Chantal Rindel, ancienne trésorière, survenu en août 2022, c'est en décembre que Mme Delcuze a subi une intoxication au monoxyde de carbone, intoxication au cours de laquelle son époux est décédé.
Devant l'impossibilité pour Mme Delcuze d'envisager une quelconque poursuite de l'activité très importante qu'elle menait, le bureau de l'Association a dû faire face à cette situation exceptionnelle. Une structure provisoire a été mise en place et M Damelincourt remercie vivement M Gouvernel, Président, Mmes Marechal et Flicourt d'avoir pris à titre intérimaire les fonctions respectives de Président, Trésorière et secrétaire.
Si le soutien de la fédération a été constant durant cette période, de nombreuses actions ont été menées : résiliation du bail des locaux de Friville Escarbotin, récupération des sommes auprès d'une agence de voyage suite à annulation d'un séjour, préparation des assemblées générales extraordinaires, installation d'un nouveau conseil d'administration.

Indépendamment de la situation d'Abbeville, les différentes assemblées générales ont réuni un grand nombre d'adhérents autour de moments constructifs et festifs. La fédération a été systématiquement invitée et représentée de même qu'étaient le plus souvent présents des membres de la municipalité.

Le conseil d'administration de la Fédération a eu lieu le 2 juin dernier et son ordre du jour comportait bien évidemment la situation de l'ACTR d'Abbeville mais également la question de la participation au salon Senioreva compte tenu du coût, de de l'attractivité et de la situation financière de la fédération telle que retracée par Claude Rouze, trésorier.

Le conseil d'administration a pris acte que sans inflexion des dépenses, les réserves seront épuisées en 2025, compte tenu de deux postes, le salon Senioreva et la tenue des instances, un conseil d'administration et une assemblée générale.

Accord a été donné quant à une dernière participation au salon Senioreva, dont le bilan fait l'objet d'un point à cette assemblée générale, en lien avec la mise en place d'une politique de communication.

Concernant les frais liés à la tenue des instances, différentes options peuvent être travaillées :

- Regroupement des deux réunions,
- Participation aux frais de repas à l'instar de ce qui est fait à l'AROC et au sein des associations.

Conformément à ses missions de coordination et de soutien aux associations, outre ce qui a été évoqué pour Abbeville, la fédération a apporté une aide effective à l'ACTR de Lens dans l'analyse des conventions visant au déploiement d'activités au bénéfice des adhérents. En outre, la fédération apporte son soutien aux ACTR d'Abbeville, de l'Aisne et de l'Artois pour la mise à jour du site internet. Le soutien d'Henry Foutry est essentiel en la matière et la Fédération prend en charge financièrement une vacation qui pourrait être réalisée pour l'initiation au site.

Le site internet est un excellent vecteur de communication dont la consultation est de plus en plus importante, l'alimentation du site, la mise en valeur des activités proposées par les associations sont autant de facteur d'attractivité du site.

Toujours en matière de communication et grâce à la CARSAT, les flyers de présentation de la fédération et des Associations participent à la connaissance des activités. Conformément au plan de communication, une actualisation des flyers vous sera proposée lors de cette assemblée générale. Nous recueillerons vos avis tant sur l'évolution des flyers que sur les axes du plan de communication (CF CA de mai 2022).

La fédération et les associations s'activent à poursuivre leurs objectifs visant à lutter contre l'isolement et prévenir les effets du vieillissement en vivant une retraite la plus active possible. Les activités tant culturelles que touristiques ou sportives donnent du sens à la vie.

Le Président souligne l'importance des associations et de leurs responsables qui grâce à votre générosité et votre bénévolat participent à donner de la vie aux années malgré un contexte difficile.

Un grand merci à vous tous et à tous les bénévoles de vos associations.

## Situation de l'ACTR d'Abbeville

Au terme du conseil d'administration du 23 octobre dernier, la composition du bureau de l'ACTR d'Abbeville est la suivante :

- Président : Alain VASSEUR
- Vice-Président : Gaston GOUVERNEL
- Trésorière : Béatrice DELETOILLE
- Trésorier adjoint : Christian LETOUG
- Secrétaire : Béatrice DELETOILLE
- Secrétaire adjointe : Evelyne CORNE

M Vasseur précise que bien que né à Abbeville, il a vécu une grande partie de sa vie en région parisienne. Son expérience associative a été acquise dans des associations de tarot et de pétanque et ne dispose d'aucune expérience dans le domaine des voyages.

Il remercie Mme Marechal pour son soutien dans la phase de structuration de la nouvelle gouvernance tant au niveau de la connaissance des dossiers que des partenaires.

Premières décisions :

- Fixation de la cotisation à 17 €, 2 faisant l'objet d'un reversement à la fédération des ACTR
- Activités : 16/11/2023 restaurant la Hétraie à Rinxent : fête du Beaujolais nouveau
  14/02/2024 salle Edith Piaf Friville Escarbotin : Saint Valentin
  04/12/2024 salle Edith Piaf Friville Escarbotin : repas de fin d'année

Des suggestions en matière d'activités avaient été recueillies au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre, à noter qu'il est impossible d'organiser un repas de fin d'année en 2023, faute de salles.

Concernant le site internet, le mot de passe de pour l'association va être transmis à M Vasseur, M Damelincourt rappelle que la fédération reste disponible pour apporter son concours tant au travers d'un appui direct qu'en facilitant la formation via M Foutry.

Après réception des photos des membres du nouveau bureau, le site sera mis à jour.

- Siège de l'association : 312 Chaussée de Rouvroy 80100 ABBEVILLE

M Dupont, Président de l'ACTR Lille Flandre, est très heureux du relai pris pour permettre le fonctionnement de l'Actr d'Abbeville et est prêt à partager son expérience. Un accent est mis sur la nécessité de solliciter de nouveaux prestataires, notamment autocaristes pour bénéficier de tarifs attractifs.

M Vasseur précise qu'un suivi particulier va être apporté au renouvellement des adhésions.

## Retour sur le salon SENIOREVA

M Damelincourt effectue un bilan du salon Senioreva qui s'est tenu du 12 au 14 octobre 2023 à deux niveaux, pour le stand ACTR-FEDE et au global.

Au niveau du stand, l'attractivité a été équivalente à celle de 2022, environ 200 contacts, avec 4 adhésions.

Si l'ACTR de Lille a pu proposer son programme d'animation, de sorties et de voyages, le stand a pu également permettre de présenter les trois autres associations et de distribuer des flyers aux personnes relevant des ACTR de l'Artois, de l'Aisne et d'Abbeville. A noter que nombre de personnes relèvent de territoires non couverts par les ACTR, Boulonnais, Calaisis, Amiénois, Dunkerquois, …

Concernant le salon, M Damelincourt revient sur la plaquette de présentation du salon qui faisait état de 120 exposants, de 5000 m2, d'un accompagnement retraite sous la forme de la présence de représentants des caisses de retraite et organismes de protection sociale en rendez-vous personnalisés, …

Le bilan effectif du salon s'est traduit par l'identification de 69 stands ou zones d'activité, l'absence de caisses de retraite, une attractivité moindre, induisant certains stands a évoqué une non-participation en 2024 au regard du coût.

Le bilan officiel du stand est peu explicite, ne dénombre pas le nombre de participants, mais fait mention de remerciements et fixe le rendez-vous pour 2024 du 10 au 12 octobre.

Les membres de l'Assemblée générale ont évoqué, la difficulté pour l'organisateur de mobiliser tant les participants que la presse, peu de retours au-delà de France Bleue, d'éditoriaux dans la presse, inauguration, information journalière.

Le déclin de l'attractivité du salon peut être corrélé au désengagement de la CARSAT et avec lui celui des organismes complémentaires.

A noter le changement de directeur au niveau de la CARSAT en juillet 2024 qui pourrait conduire à une évolution de la politique de l'organisme en matière de communication.

Aussi au regard du coût de la tenue du stand, de la diminution de l'attractivité du salon, il est proposé de faire de l'année 2024 une année blanche quant à la participation de la fédération des ACTR au salon 2024. En temps opportun le Président et le Vice-Président prendront contact avec le nouveau Directeur de la Carsat pour évoquer sa position.

➔ ***Décision : absence de stand ACTR de Lille – Fédération au salon Senioreva 2024.***

## Présentation des comptes et bilan

Le Président donne la parole à Claude Rouze, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente le détail des comptes 2022 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation, éléments identiques à ceux présentés lors du conseil d'administration du mois de juin dernier.

Les comptes 2021 se clôturent sur un déficit de 3 571,41 euros dû à l'impact des charges liées à la tenue des instances (un CA et une AG) et de SENIOREVA.

Le trésorier précise que la présentation des comptes 2023 tiendra compte de l'observation du conseil d'administration quant au financement du coût de Senioreva au travers d'une reprise sur réserves.

A noter que l'état de consolidation des comptes des associations au 31 décembre 2022 n'a pu être établi, le trésorier ne disposant pas des comptes 2022 de l'Association d'Abbeville.

M Vasseur s'engage à les transmettre après si besoin contact avec Mme Marechal.

- Rapport du censeur

Les comptes ont été soumis au contrôle du censeur, celui-ci a procédé au contrôle des comptes annuels et a conclu à la proposition « d'approuver les comptes 2022 ».

Après avoir acté l'absence de remarques et de questions, le Président remercie le trésorier pour son investissement et soumet aux votes l'approbation des comptes 2022.

➔ ***En l'absence d'avis défavorable et d'abstention, les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.***

## Vie des Associations (tour de table)

✓ ***ACTR d'Abbeville (M Vasseur)***

Point évoqué en amont.
Priorités : définir, organiser et fixer le calendrier 2024 des actions et activités, analyser les causes du déficit annuel des charges d'exploitation. La résiliation du bail de Friville Escarbotin est un facteur d'économie important.
Il convient de saisir l'opportunité du transfert du siège et de la nomination d'un nouveau bureau, pour établir un communiqué de presse.

- ✓ ***ACTR Lille (M Dupont)***

Après avoir présenté, Evelyne Bourguignon, secrétaire de l'ACTR, M Dupont souligne la présence de 190 à 200 personnes lors de l'Assemblée générale du 19 octobre, l'association comptait 321 membres en 2023 dont 52 nouveaux ; le taux de renouvellement des adhésions étant de 94 %.

Les différentes prestations ont concerné 1036 personnes, soit une moyenne de 32 personnes par prestation, ce nombre était de 28 l'année précédente. Il convient d'affiner cette donnée en supprimant les doublons (participants à plusieurs prestations).
La campagne 2024 de renouvellement des adhésions est en cours, la cotisation est de 24 euros.

Concernant les voyages 2024, à ce stade le point est le suivant :

- Inde en mars 18 inscrits
- Forêt noire en mai 25 inscrits
- Croisière Douro en juin 39 inscrits
- Aube haute Marne en juillet 12 inscrits
- Allier en septembre 10 inscrits

Deux voyages sont nouvellement proposés, les Ardennes au mois d'août et un combiné Dubaï - Abou Dabi en novembre.
L'ACTR propose une seule activité récurrente la broderie mais de nombreuses sorties d'une journée ou d'une demie journée.
Au niveau de la communication, M Dupont indique que l'ACTR a participé au forum des associations de Lille, mais n'a pas pu participer aux forums avoisinants, du fait de l'absence d'implantation locale.
M Dupont est extrêmement prudent et soucieux quant à l'avenir à court terme des associations au vu de l'explosion des différents tarifs et différentes charges, au vu de la complexification des relations avec les fournisseurs, les offices de tourisme. Il n'y a plus de place pour l'amateurisme.
Comme les autres associations, il souligne la difficulté du recrutement de bénévoles.
A noter que pour l'ACTR de Lille, le mandat s'achève fin 2024.

- ✓ ***ACTR de l'Aisne (Mme Lefebvre)***

Situation financière saine, stabilité des adhérents 185 en 2023 au lieu de 187 adhérents en 2022.
Les voyages en 2023 ont concerné 33 personnes pour la Normandie et 49 pour l'Alsace, les sorties mensuelles autour de 56 personnes, le repas de fin d'année 70.
Les perspectives de voyage pour 2024 sont l'Auvergne en juin, et les Ardennes belges en septembre.

- ✓ ***ACTR de l'Artois (fédération)***

En l'absence de Mme Schnemann, l'accent mis sur les réflexions du premier semestre concernant une activité substitutive au Gi Gong dispensée par Mme Dekimpe. Deux pistes ont été étudiées (nature de l'activité, coût, contrat), une seule activité a pu être retenue, activité Qi Gong, sur un seul des deux créneaux initiaux.

Outre le Gi Gong, activité régulière du vendredi après-midi, jeux divers, après-midi à thème (épiphanie, chandeleur) et sorties ponctuelles (bord de mer, jardins,…)

L'attractivité de l'Association reste fragile, la communication s'effectue au travers du bouche à oreille, de distribution de flyers dans les boites aux lettres et au travers de la participation aux activités initiées par la mairie : semaine bleue, forum des associations,…

A souligner le fort investissement de Mme Schnemann, plaque tournante de l'Association.

## Questions diverses

Proposition d'évolution des dépliants de présentation de la fédération et des ACTR.

Ont été remises en séance, les propositions élaborées par les maquettistes de la CARSAT appliquées à titre d'exemple pour l'ACTR de Lille.

- Concernant le format, proposition de supprimer la forme triptyque au profit d'un format à l'horizontale,
- Deux propositions dont l'une avec deux variantes.

Au-delà de premières réactions visant le choix des couleurs et/ou des images, les maquettes seront adressées à l'issue de l'AG aux associations afin qu'elles fassent part de leurs observations. Les modalités de synthèse seront définies après leur réception notamment au regard des points de convergence et de divergence.

Les représentants des associations ont souligné l'écueil de données nominatives qui nuisent à la pérennité des plaquettes et la nécessité d'une diffusion large de celles-ci.

Aucune autre question diverse n'est soulevée.

***Les dates des prochaines instances ne sont pas fixées***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H45.

| LE PRESIDENT | LA SECRETAIRE | LE TRESORIER |
|---|---|---|
| **Jean Marie DAMELINCOURT** | **Monique WASSELIN** | **Claude ROUZE** |